

Avec Arc, Assurance Relais pour le Crédit d'AGIPI, vous assurez votre emprunt en cas de décès, d'arrêt de travail ou d'invalidité, selon la formule choisie.



Adhérer à Arc, c'est bénéficier de tous les avantages apportés par AGIPI, Association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne, la Prévoyance et la Santé, partenaire d'AXA.

Pour garantir la couverture de vos engagements financiers en cas de décès, d'arrêt de travail ou d'invalidité, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre agent général AXA.

AGIPI, Association Générale Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Investissement, a été créée en 1976 par des membres de professions libérales et indépendantes et des salariés, souhaitant améliorer leur protection et celle de leur famille et préparer financièrement leur retraite.

Partenaire d'AXA, AGIPI fait bénéficier ses adhérents d'un réseau de conseillers spécialistes de l'assurance de personnes.

Depuis 35 ans, AGIPI est reconnue pour la qualité de ses contrats garantis par AXA.

Avec 473 000 adhérents et 13,3 Md€ d'épargne gérée, AGIPI est une association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne, la Prévoyance et la Santé.

[www.agipi.com](http://www.agipi.com)

Votre interlocuteur AXA



**réinventons /** notre métier

*siège social et administratif*  
12 av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex  
*direction*  
52 rue de la Victoire - 75009 Paris  
tél. : 01 40 08 93 00 - fax : 01 40 08 93 33  
[www.agipi.com](http://www.agipi.com)



La force de l'association



**Arc** Assurance crédit

**Empruntez sereinement**  
en mettant vos proches à l'abri

# Assurez votre prêt

Garantir le remboursement de votre emprunt immobilier, mettre votre famille à l'abri de difficultés financières : Arc, Assurance Relais pour le Crédit, vous offre ces possibilités pour assurer la couverture de vos engagements financiers.



## AGIPI, une association pour la vie

AGIPI est une association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne, la Prévoyance et la Santé qui répond à tous vos besoins liés aux aléas de la vie.

### Proche de vous

Avec des solutions de protection sociale qui tiennent compte de votre situation personnelle et professionnelle. Parce que chaque adhérent a des besoins particuliers, AGIPI vous propose une grande variété de solutions adaptées.

### A votre service

Par ses instances représentatives :

- Le Comité de Suivi des Rentes examine les résultats financiers et techniques du compte de rentes et détermine le taux de revalorisation des rentes en cours de service.
- Le Comité Médical, composé de médecins de diverses spécialités, remplit le rôle d'instance de recours pour l'appréciation des dossiers médicaux.

### Partenaire d'AXA

Depuis sa création, AGIPI vous apporte la garantie financière de l'un des plus grands groupes d'assurance et la proximité de ses agents généraux spécialisés en assurance de personnes.

### Accessible et transparente

AGIPI a toujours privilégié la transparence et l'information pour ses adhérents.

**Annuellement** : vous êtes invités à voter par correspondance et conviés à l'Assemblée générale pour vous prononcer sur les grandes orientations de l'association.

**Trois fois par an** : AGIPI références, le magazine des adhérents, vous informe notamment des évolutions des garanties prévoyance et de l'actualité de l'association.

**A tout moment** : vous pouvez en complément de votre interlocuteur AXA, contacter directement nos services de gestion ou vous connecter sur [www.agipi.com](http://www.agipi.com).

### Reconnue chaque année

Les performances, la qualité de gestion financière, l'innovation sont autant de qualités attribuées aux contrats AGIPI depuis 35 ans.

## Arc - ASSURANCE RELAIS POUR LE CRÉDIT Pour mener à bien votre projet en toute sérénité

### Choisissez une assurance sur mesure

- Avec Arc, vous bénéficiez de la garantie décès demandée pour l'obtention d'un prêt immobilier personnel ou professionnel.
- Vous optez selon votre choix pour :
  - un prêt à mensualités constantes : toutes les mensualités sont identiques pendant toute la durée du prêt,
  - un prêt in fine : pendant toute la durée du prêt, vous ne payez que des intérêts. Le capital ne sera remboursé qu'à l'échéance finale, en une seule fois.
- Vous choisissez le niveau de garanties selon le montant, la durée et la nature de votre prêt.
- Vous pouvez opter pour des garanties complémentaires en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité professionnelle.

### Protégez votre famille et votre activité professionnelle

- Vous bénéficiez d'une réduction de 30 % sur votre cotisation si vous vous assurez entre conjoints pour la totalité du prêt, ce qui sécurise davantage votre projet.
- Entre associés, vous pouvez vous assurer mutuellement pour garantir la pérennité de l'activité professionnelle.

### Bénéficiez d'avantages fiscaux

L'emprunt relatif à un prêt professionnel vous permet de considérer vos cotisations comme des charges d'exploitation, au même titre que les frais généraux de votre entreprise.

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

pour assurer mon emprunt

À retourner sans engagement à votre Conseiller AXA  
ou à AGIPI : 52 rue de la Victoire - 75009 Paris  
Fax : 01 40 08 93 33

Nom :

Prénom :

Profession :

**Vous pouvez me contacter pour planifier un rendez-vous :**

N° de téléphone fixe :

Mobile :

Adresse mail :

Disponibilités d'appel/contact :

Vous êtes déjà en relation avec un agent général AXA. Merci de nous indiquer ses coordonnées.

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Les informations recueillies sont destinées à vous mettre en rapport avec un conseiller. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service adhérents AGIPI - 12 av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex.